

Conclusion

Cette enquête montre que les cadres et les agents de maîtrise à Médiapost sont aussi des salariés à part entière. Vos problèmes rencontrés, qu'ils concernent l'organisation du travail, la reconnaissance salariale, les pressions liées aux objectifs, ou les questions managériales sont bien réels. La CFDT a toujours été très proche de vos préoccupations. Lors des dernières NAO, la CFDT a revendiqué des augmentations spécifiques pour les cadres. L'accord 2011 pointe également des avancées pour les agents de maîtrise avec une augmentation de 2%, pour les chefs d'équipe et les commerciaux. Et pour la première fois l'accord prend en compte l'égalité salariale entre les femmes et les hommes en attribuant une enveloppe de 60 000€ afin de réduire

les écarts sur une même fonction. Désormais, la CFDT va porter le résultat de cette enquête auprès des dirigeants de Médiapost afin non seulement de leur soumettre les problèmes mis en avant dans ce questionnaire, mais aussi leur annoncer clairement nos axes revendicatifs vous concernant, et ce pour les prochains mois. Pour la CFDT le but étant de créer un cahier revendicatif basé sur votre vécu et, à l'appui de ce document, agir pour une amélioration sensible de vos conditions de travail et une juste reconnaissance de la part de l'entreprise. Les cadres, les agents de maîtrise ont aussi le droit d'être reconnus, considérés et respectés! Nous vous tiendrons au courant tout au long du processus au travers d'information individuelle.



RETOUR TEQ MÉDIAPOST

Vie au travail

Paroles de cadres

Le 10 octobre, donnez votre voix à ceux qui savent l'entendre :

Votez pour des candidats défendant réellement vos intérêts.

Le 10 octobre 2011

VOTEZ CFDT

La réponse syndicale d'

aujourd'hui

Confédération Française Démocratique du Travail
Syndicat Francilien Communication, Conseil, Culture
64, rue de Saintonge 75003 Paris
Tél.: 01 40 29 82 00 ♦ Fax : 01 40 29 82 10
www.cfdtsf3c.org ♦ e-mail : contact@cfdsf3c.org

D.S.R. : Claudine BRINGART – 06 71 57 13 16

Photographie générale

Les acteurs

- 54,5% de femmes et 45,5% d'hommes.
- 34,6% avez deux enfants et 38,5% un enfant.
- 64,1% ont entre 24 et 41 ans, avec une moyenne de 37,2%.
- 38,2% ont de un à trois ans d'ancienneté, et 29,1% ont de cinq à neuf ans d'ancienneté dans le métier.
- 43,3% sont des maîtrises. 37,7% sont des cadres fonctionnels et 11,3% des cadres encadrants.

Votre charge de travail et vos objectifs

Vous êtes 87,3% à reconnaître que votre travail demande une grande rapidité d'exécution. L'entreprise et votre hiérarchie, pour 51,2% des questionnés, vous demandent une quantité de travail excessive et pour 54,1% vous considérez ne pas disposer des moyens nécessaires pour mener à bien l'encadrement de votre équipe.

Quant à vos objectifs, pour 51%, vous considérez avoir la possibilité de les négocier, ainsi que d'organiser votre travail et celui de votre équipe. 61,1% estiment qu'ils restent atteignables.

La CFDT remercie une fois de plus les personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire « Cadre - Maîtrise à Médiapost ». Vos élu(e)s CFDT ont décidé de lancer cette enquête permettant d'aborder sereinement et sans tabou tous vos problèmes liés à vos conditions de vie au travail, à votre poste de travail, à votre salaire, au management... Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre à notre questionnaire : 24% des cadres et des agents de maîtrise de Médiapost ont trouvé la démarche CFDT cohérente avec leur vécu et attentes. L'objectif premier du questionnaire était de vous donner la parole, autour de questions intégrant complètement la dimension de votre statut dans une entreprise du groupe La Poste : **Médiapost**. En s'appuyant sur l'analyse du questionnaire, la CFDT souhaite porter pour les quatre prochaines années, des axes revendicatifs autour de la qualité de vie au travail. Votre entreprise ne devra en aucun cas les ignorer. Il ne s'agit pas d'être ceux qui savent mais simplement ceux qui donnent à voir. C'est nécessaire si l'on considère le flou sur le périmètre des missions des cadres, la multiplication des priorités et des urgences, la fixation des objectifs sans moyens. Tout cela peut se traduire par **une perte de sens chez les cadres et les agents de maîtrise de Médiapost**, voire parfois un désengagement. La CFDT a fait une partie du chemin en analysant les réponses à ce questionnaire, nous avons quatre ans pour que l'entreprise intègre ces réalités... En voici donc le retour !

Environnement de travail: votre temps et rythme de travail

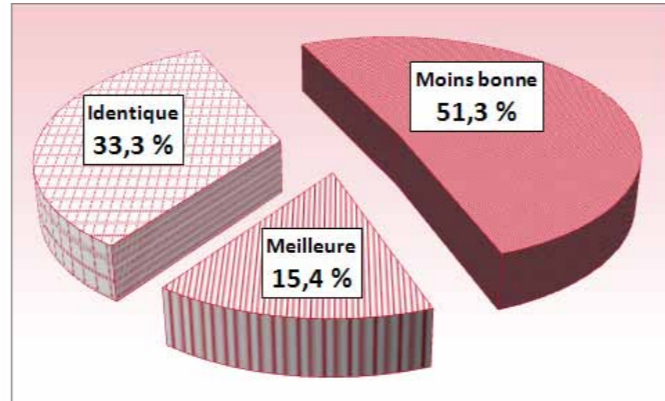
Vous déclarez travailler en plateau **67%** (bureaux collectifs **18,2%**) et que vous êtes souvent confrontés à des problèmes de concentration voire de confidentialité !

Votre temps de travail est cadencé entre 8 et 9 heures de travail pour **41,8%** ; **18,2%** entre 9 et 10 heures.

Ambiance de travail

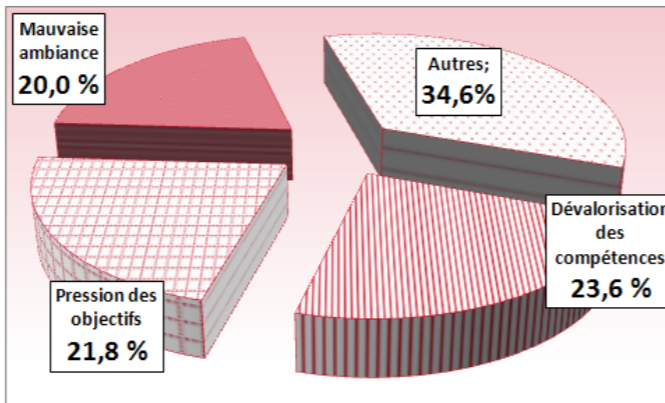
Vous qualifiez l'ambiance du travail stable pour **33,3%**, mais depuis cinq ans le climat se dégrade, et est moins bon pour **51,3%**.

D'après vous, par rapport à il y a 5 ans, l'ambiance est plutôt :

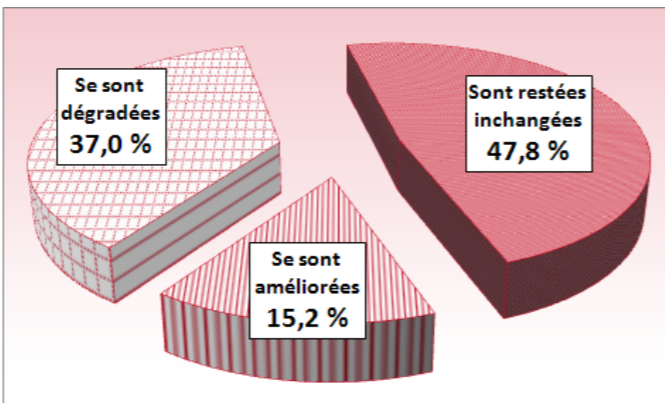


Conditions de travail

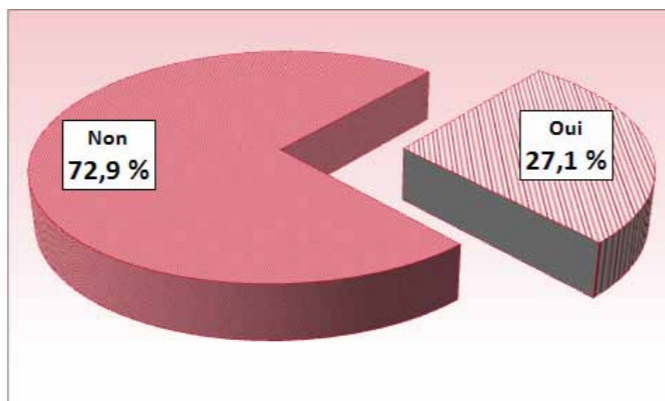
Selon vous, vos conditions de travail se sont dégradées en raison de trois facteurs principaux :



Depuis quelques années, vos conditions de travail :



Vivez-vous ou vous attendez-vous à vivre des changements indésirables dans votre travail ?



Management et relation managériale

De votre responsable vous nous dites qu'il se sent concerné par le bien-être de ses collaborateurs, qu'il reste attentif à vos demandes, qu'il vous aide à mener à bien votre tâche.

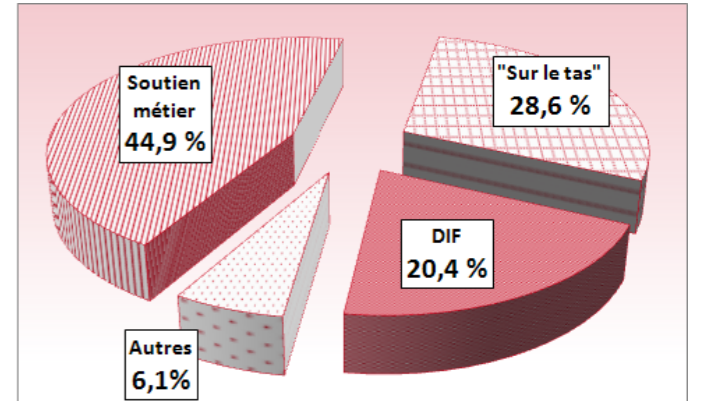
En revanche votre manager est lui même contraint aux orientations de l'entreprise et lui aussi est contraint par les décisions de ses propres responsables.

La formation

Vous nous dites bénéficier de formations liées à votre métier, soit sur du soutien pour **44,9%**, soit pour **28,6%** « sur le tas » et **20,4%** pour le DIF. En revanche cette formation est faite généralement à la demande de l'entreprise pour votre métier et

reste quasi inexistante dans le cadre d'évolution dans l'entreprise. Il faut donc aller plus loin !

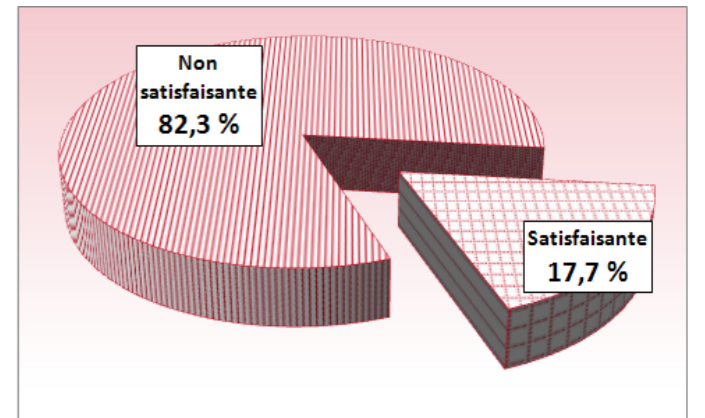
Principalement, vos formations sont mises en place sous la forme suivante :



La reconnaissance et le salaire

A propos de la reconnaissance de votre travail vous nous dites que pour **72,7%** que la promotion n'est pas à la hauteur des efforts que vous fournissez. De plus le salaire n'est pas satisfaisant au regard de votre travail pour **75,1%**. Et enfin **82,3%** des salariés estiment ne pas avoir suffisamment d'évolution salariale sur le poste qu'ils occupent !

Depuis que j'occupe ce poste, mon évolution salariale est :



Quelques sont vos attentes ?

Au regard de vos attentes, vous estimez indispensable de recevoir tout le respect et l'estime de votre travail, d'une reconnaissance du travail fourni avec des perspectives de promotion. Par

rapport au poste que vous occupez, vous jugez que votre salaire n'est pas suffisant, et que vous êtes en attente d'une évolution salariale satisfaisante.